



Info Client

ENQUÊTE NATIONALE OBLIGATOIRE*

(Article L442-5 du CCH)

Vous êtes **locataire** de Chaumont HABITAT ?

Vous recevrez fin novembre 2021, un formulaire relatif à
l'enquête sur l'Occupation du Parc Social (OPS).

Les données recueillies permettent au Gouvernement de présenter
tous les deux ans au Parlement,
un rapport sur la situation du logement en France.

Vous devrez **obligatoirement** le compléter et
nous le retourner dans un délai d'un mois, au plus tard

le 31 décembre 2021

Il est impératif de nous transmettre ce document accompagné de la
photocopie recto-verso de votre avis d'imposition
ou de non-imposition 2021 portant sur les revenus 2020.

*** En l'absence de réponse, une pénalité de 7,62€ vous sera appliquée par mois de retard.**

Notre équipe reste à votre écoute :



03 25 32 54 62 |



relationclient@chaumonthabitat.fr